

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1910 à 1923

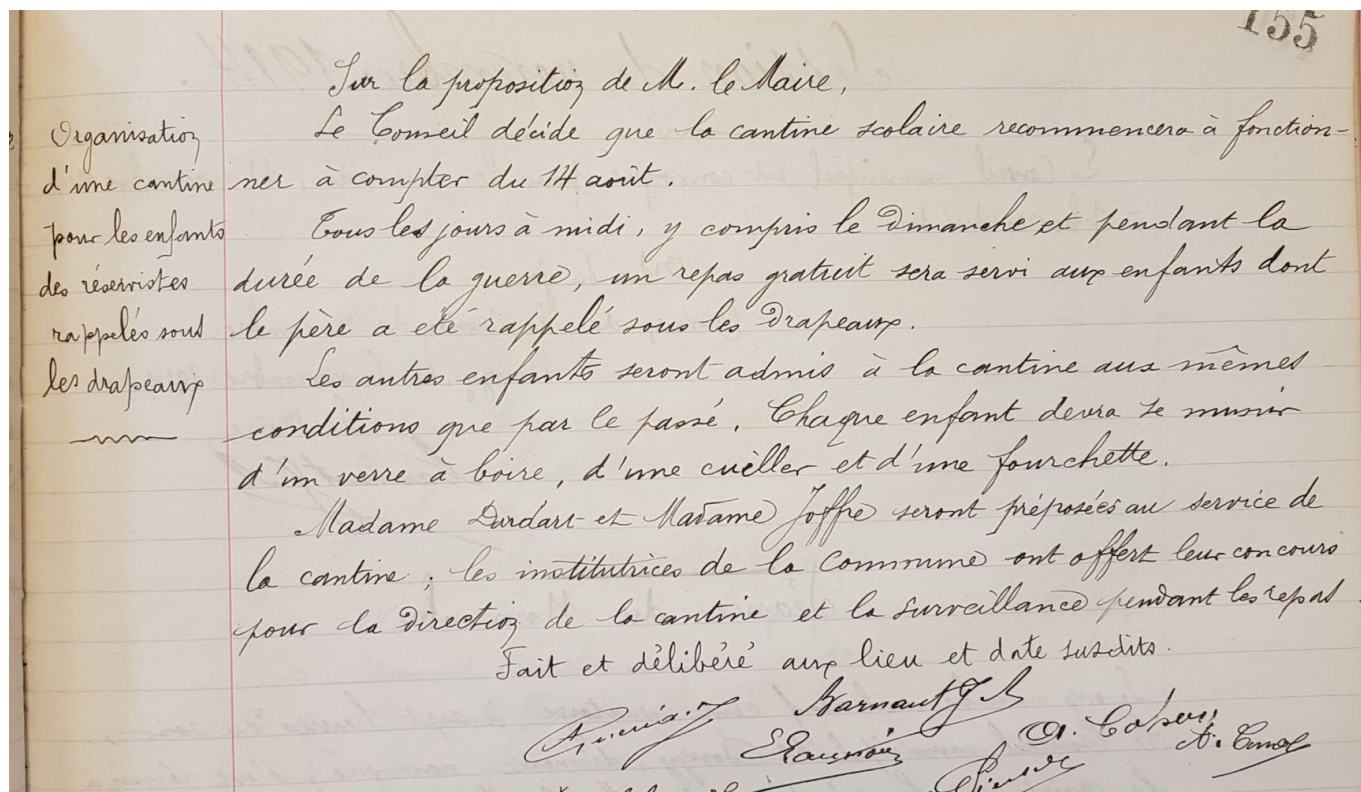
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17685

-0-

fiche n°192

12 août 1914 - Délibération à l'organisation d'une cantine pour les enfants des réservistes rappelés sous les drapeaux



« Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil décide que la cantine scolaire recommencera à fonctionner à compter du 14 août.

Tous les jours à midi, y compris le dimanche et pendant la durée de la guerre, un repas gratuit sera servi aux enfants dont le père a été rappelé sous les drapeaux.

Les autres enfants seront admis à la cantine aux mêmes conditions que par le passé. Chaque enfant devra se munir d'un verre à boire, d'une cuiller et d'une fourchette.

Madame Dardart et Madame Joffre seront préposées au service de la cantine, les institutrices de la commune ont offert leur concours pour la direction de la cantine et la surveillance pendant les repas.

Fait et délibéré aux lieu et date susdits »